

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : ST JULIEN LE MONTAGNIER (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26830274200013

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRIGNOLES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : C.C.A.S (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	39 539,30	41 232,41	27 541,24 A1	29 234,35
Investissement	0,00	435,41 (2)	11 871,53 A2	12 306,94
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	39 539,30	40 797,00 (3)	15 669,71 A3	16 927,41

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00	III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	29 234,35
Investissement	A2 + B2	12 306,94
Fonctionnement	A3 + B3	16 927,41

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

		RECETTES	
		DEPENSES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	39 539,30 G
	Section d'investissement	B	0,00 H
			40 797,00
			435,41

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I	+	15 669,71
		(si déficit)	0,00		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	J	+	11 871,53
		(si déficit)	0,00		(si excédent)
		=	=		
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		A + B + C + D	39 539,30	= G + H + I + J	68 773,65

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	39 539,30	= G + I + K	56 466,71
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	12 306,94
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	39 539,30	= G + H + I + J + K + L	68 773,65

(*) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES				A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		0,00	435,41	0,00	-435,41
018	RSA				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	435,41	0,00	-435,41
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	435,41	0,00	-435,41
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	435,41	0,00	-435,41
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		11 871,53			
Total des recettes d'investissement cumulées		11 871,53	12 306,94	0,00	-435,41

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	435,41	0,00	-435,41
018	RSA	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00			0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	435,41	0,00	-435,41
10222	FCTVA	0,00	435,41	0,00	-435,41
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00			0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00			0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
Total des recettes financières		0,00	435,41	0,00	-435,41
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00			0,00
Total des recettes réelles		0,00	435,41	0,00	-435,41
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00			0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.

- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
011	Charges à caractère général (3)	49 644,71	38 528,66	0,00	0,00	11 116,05	0,00	38 528,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	534,17	0,00	0,00	-534,17		534,17
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 000,00	476,47	0,00	0,00	3 523,53	0,00	476,47
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		53 644,71	39 539,30	0,00	0,00	14 105,41	0,00	39 539,30
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
Total des dépenses réelles		54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
--	-----------	-----------	------	------	------	-----------	------	-----------

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	19 873,00	0,00	0,00	127,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	18 475,00	18 425,00	0,00	0,00	50,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	2 499,00	0,00	0,00	-2 499,00
Total des recettes de gestion des services		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	15 669,71		
--	-----------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	54 144,71	56 466,71	0,00	0,00	-2 322,00
---	-----------	-----------	------	------	-----------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL								
011	Charges à caractère général (4)	54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
		49 644,71	38 528,66	0,00	0,00	11 116,05	0,00	38 528,66
60623	Alimentation	500,00	102,71	0,00	0,00	397,29	0,00	102,71
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	21 950,41	0,00	0,00	8 049,59	0,00	21 950,41
623	Pub., publications, relations publiques	12 200,00	12 713,92	0,00	0,00	-513,92	0,00	12 713,92
624	Transports biens, transports collectifs	434,71	0,00	0,00	0,00	434,71	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	390,00	421,20	0,00	0,00	-31,20	0,00	421,20
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	3 340,42	0,00	0,00	-2 340,42	0,00	3 340,42
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	534,17	0,00	0,00	-534,17		534,17
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6,96	0,00	0,00	-6,96		6,96
6413	Personnel non titulaire	0,00	287,78	0,00	0,00	-287,78		287,78
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	238,39	0,00	0,00	-238,39		238,39
6470	Autres charges sociales	0,00	1,04	0,00	0,00	-1,04		1,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 000,00	476,47	0,00	0,00	3 523,53	0,00	476,47
65133	Secours d'urgence	2 000,00	119,97	0,00	0,00	1 880,03	0,00	119,97
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	356,50	0,00	0,00	-356,50	0,00	356,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses de gestion des services		53 644,71	39 539,30	0,00	0,00	14 105,41	0,00	39 539,30
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
Total des dépenses réelles		54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	19 873,00	0,00	0,00	127,00
7066	Redevances services à caractère social	20 000,00	19 873,00	0,00	0,00	127,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	18 475,00	18 425,00	0,00	0,00	50,00
7473	Participation départements	475,00	425,00	0,00	0,00	50,00
74748	Participation autres communes	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	2 499,00	0,00	0,00	-2 499,00
75888	Autres	0,00	2 499,00	0,00	0,00	-2 499,00
Total des recettes de gestion des services		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour :

Contre : 0

Abstentions : 0

unanimité des suffrages exprimés, le Maire s'étant retiré.

Date de convocation :

27.06.2025 (fait suite à absence de quorum le 26.06.25)

Présenté par

A, le 30.06.25

La vice-présidente, Présidente de séance

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session

A, le 30.06.2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),



Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

F. Gueménis

A. Ruiz

P.O Paul BONFESSE

M. BREMOND

G. Frattapaglia

Bizouan



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 juin à 14h15

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Président.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				BIZIOU	Mariama	X			
RUIZ	Arlette	X				HOURS	Brigitte		X		
GUEMENE	Françoise	X				LEURQUIN	Bruno		X		
SCHILLINGER	Martine		X			SALONE	Aurore			X	
BONESSO	Paul		X		A RUIZ	TENSA	Joëlle			X	
HOURS	Cyrille		X			CAVALLARO	Sylvie		X		
GRATTAPAGLIA	Mireille	X				IBANEZ	Marion		X		
BREMOND	Martine	X						06	07	02	

Membres en exercice : 15

Présents : 06

Absents : 09

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 01

Absents excusés sans procuration : 06

Autres absents : 02

Secrétaire de séance : Arlette RUIZ

Délibération du Conseil d'Administration n°2025-06-30-01

Objet : Adoption du compte rendu de la séance du 04 avril 2025

Le Président rappelle que le procès-verbal de chaque séance, tel que rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION est invité par M. le Maire Président du CCAS, à se prononcer sur le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration annexé à la présente.

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

Le Maire, Président du
CCAS

E HUGOU





CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 04 avril à 18h15

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Président.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				BIZIOU	Mariama		X		RUIZ A
RUIZ	Arlette	X				HOURS	Brigitte	X			
GUEMENE	Françoise	X				LEURQUIN	Bruno	X			
SCHILLINGER	Martine	X				SALONE	Aurore			X	
BONESSO	Paul	X				TENSA	Joëlle			X	
HOURS	Cyrille		X		P BONESSO	CAVALLARO	Sylvie		X		
GRATTAPAGLIA	Mireille		X		M SCHILLINGER	IBANEZ	Marion	X			
BREMOND	Martine	X						09	04	02	

Membres en exercice : 15

Présents : 09

Absents : 06

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 03

Absents excusés sans procuration : 01

Autres absents : 02

Secrétaire de séance : Arlette RUIZ

☞ Désignation d'un secrétaire de séance,

Mme Arlette RUIZ a été proposée comme secrétaire de séance.

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Installation de Mme Marion IBANEZ en qualité de membre du CA du CCAS.

Mme Ibanez est installée suite à sa désignation par arrêté du Maire en qualité de membre issu du milieu associatif, en remplacement du siège laissé vacant par Mme Sylvie CAVALLARO devenue membre du CA en qualité de membre représentant du Conseil Municipal.

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Adoption du Compte rendu de la séance précédente :

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Adoption d'une convention tripartite entre le CCAS et les associations UMANE (Maison de retraite) et AVEC

Mme Ibanez, membre de l'association AVEC ne participe pas aux débats ni au vote

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Adoption de la reprise de résultat anticipée pour 2024

S'agissant d'une délibération portant sur les comptes de l'année 2024, le Maire, Président quitte la salle et ne prend pas part aux débats ni au vote

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Adoption de l'affectation du résultat anticipé pour 2024

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Adoption du Budget Primitif du CCAS pour 2025

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

☞ Adoption d'une convention entre le CCAS et la CPAM

Vote : Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 19h15



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 juin à 14h15

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Président.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				BIZIOU	Mariama	X			
RUIZ	Arlette	X				HOURS	Brigitte		X		
GUEMENE	Françoise	X				LEURQUIN	Bruno		X		
SCHILLINGER	Martine		X			SALONE	Aurore			X	
BONESSO	Paul		X		A RUIZ	TENSA	Joëlle			X	
HOURS	Cyrille		X			CAVALLARO	Sylvie		X		
GRATTAPAGLIA	Mireille	X				IBANEZ	Marion		X		
BREMOND	Martine	X						06	07	02	

Membres en exercice : 15

Présents : 06

Absents : 09

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 01

Absents excusés sans procuration : 06

Autres absents : 02

Secrétaire de séance : Arlette RUIZ

Délibération du Conseil d'Administration n°2025-06-30-02

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 du budget du CCAS

Le Conseil d'administration s'est fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 relatif à la gestion du budget du CCAS et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes apparaissant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ; le Conseil d'Administration s'est fait présenter le Compte de Gestion de l'exercice 2024 relatif à la gestion du budget du CCAS de la commune.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget du CCAS de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur l'adoption du Compte de Gestion du CCAS tel que remis par le Trésorier Receveur pour l'exercice budgétaire 2024, dont un exemplaire a été exposé aux Administrateurs préalablement et présenté en séance.

LE CONSEIL d'Administration : Oui l'exposé de Monsieur le Maire, Président du CCAS et après en avoir délibéré :

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget du CCAS de la commune de Saint Julien le Montagnier, dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation de sa part.

- **ADRESSE** la présente délibération à Monsieur le Préfet du Var pour information et enregistrement.

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

**Le Maire, Président du
CCAS**

E HUGOU



CCAS SAINT-JULIEN
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Claude GOMEZ

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 19/05/2025

Population 2433
Nomenclature M57 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 34
4EME PARTIE : Page des signatures	35

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	1,42
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	38,53
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	10,54
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	15,67
Terrains		Résultat de l'exercice	1,26
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	67,42
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIERE	
Autres	37,68	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIERES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	38,18	DETTE NON FINANCIERE	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7,28
Stocks		Autres dettes non financières	0,20
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance	36,87	TOTAL DETTES NON FINANCIERES (3)	7,48
Trésorerie		TOTAL TRESORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	36,87	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	7,48
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Ecart de conversion actif (IV)		Ecart de conversion passif (IV)	0,16
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	75,05	TOTAL GENERAL (I + II+III+IV)	75,05

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Subventions d'investissement versées						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains		507,75		507,75		507,75
Constructions						
Réseaux et installations de voirie						
Réseaux divers						
Installations techniques, agencements et matériel						
Immobilisations mises en concessions ou affermées						
Autres		37 675,10		37 675,10		37 675,10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS						
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		38 182,85		38 182,85		38 182,85

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS						
CRÉANCES						
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		18 000,00		18 000,00		
Créances sur les redevables et comptes rattachés		135,00		135,00		135,00
Avances et acomptes versés par la collectivité						
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers						
Créances sur budgets annexes		18 735,25		18 735,25		34 667,16
Créances sur les autres débiteurs						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE						
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		36 870,25		36 870,25		34 802,16
TRÉSORERIE						
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS						356,50
AUTRES						
TOTAL TRÉSORERIE (III)						356,50
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)						
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		75 053,10		75 053,10		73 341,51

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		982,79	982,79
Dotations		435,41	
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		38 531,20	38 531,20
Rattachées à un actif non amortissable		10 540,39	10 540,39
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		15 669,71	-13 370,79
RÉSERVES		1 257,70	29 040,50
REPORT A NOUVEAU			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		67 417,20	65 724,09

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF		NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)				
DETTES FINANCIÈRES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS				
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)				
DETTES NON FINANCIÈRES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			7 278,40	4 718,42
Dettes fiscales et sociales				
Avances et acomptes reçus				
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers				
Dettes sur budgets annexes				
Autres dettes non financières			200,00	400,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)			7 478,40	5 118,42
TRÉSORERIE				
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE				
TOTAL TRÉSORERIE (4)				
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			7 478,40	5 118,42
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)				
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			157,50	2 499,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)			75 053,10	73 341,51

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)			
Dotations de l'état		18,43	
Participations			
Compensations, autres attributions et autres participations			
Dons et legs			
Impôts et taxes			
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE			
Ventes de biens ou prestations de services		19,87	
Produits des cessions d'actifs			
Autres produits de gestion		2,50	
Production stockée et immobilisée			
AUTRES PRODUITS			
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Reprises du financement rattaché à un actif			
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions			
Neutralisation des moins-values de cession			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		40,80	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats et charges externes		38,53	
Charges de personnel		0,53	
Indemnités des élus (et membres du CCSR)			
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,36	
Impôts et taxes		0,01	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			
Neutralisation des dépréciations et provisions			
Neutralisation des plus-values de cession			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		39,42	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION			
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,12	
Autres charges			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,12	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1,26	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)			
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)			
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1,26	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		18 425,00		
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		19 873,00		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		2 499,00		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		40 797,00		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		38 528,66		
Charges de personnel		527,21		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		287,78		
Dont charges sociales		239,43		
Indemnités des élus (et membres du CFSR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		356,50		
Impôts et taxes		6,96		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		39 419,33		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		119,97		
Dont ménages		119,97		
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		119,97		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 257,70		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 257,70		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN				Exercice 2024		
Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 871,53	54 144,71	66 016,24
Titres de recette émis (b)	435,41	40 797,00	41 232,41
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	435,41	40 797,00	41 232,41
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 871,53	54 144,71	66 016,24
Mandats émis (f)		39 539,30	39 539,30
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		39 539,30	39 539,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	435,41	1 257,70	1 693,11
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	11 871,53		435,41		12 306,94
Fonctionnement	15 669,71		1 257,70		16 927,41
TOTAL I	27 541,24		1 693,11		29 234,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	27 541,24		1 693,11		29 234,35

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 871,53		11 871,53
	SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	11 871,53		11 871,53
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	11 871,53		11 871,53
	TOTAL GENERAL	11 871,53		11 871,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	11 871,53				11 871,53
SOUS-TOTAL	11 871,53				11 871,53
TOTAL	11 871,53				11 871,53
TOTAL GENERAL	11 871,53				11 871,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	SOUS-TOTAL			
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS			
	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 871,53		11 871,53
TOTAL GENERAL		11 871,53		11 871,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10		435,41		435,41	-435,41
SOUS-TOTAL		435,41		435,41	-435,41
TOTAL		435,41		435,41	-435,41
001	11 871,53				11 871,53
TOTAL GENERAL	11 871,53	435,41		435,41	11 436,12

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	49 644,71		49 644,71
012	Charges de personnel et frais assimilés			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000,00		4 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00		500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	54 144,71		54 144,71
TOTAL GENERAL		54 144,71		54 144,71

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	49 644,71	38 528,66		38 528,66	11 116,05
012		534,17		534,17	-534,17
65	4 000,00	476,47		476,47	3 523,53
67	500,00				500,00
TOTAL	54 144,71	39 539,30		39 539,30	14 605,41
TOTAL GENERAL	54 144,71	39 539,30		39 539,30	14 605,41

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	20 000,00		20 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	18 475,00		18 475,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	38 475,00		38 475,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	15 669,71		15 669,71
TOTAL GENERAL		54 144,71		54 144,71

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	20 000,00	19 873,00		19 873,00	127,00
74	18 475,00	18 425,00		18 425,00	50,00
75		2 499,00		2 499,00	-2 499,00
TOTAL	38 475,00	40 797,00		40 797,00	-2 322,00
002	15 669,71				15 669,71
TOTAL GENERAL	54 144,71	40 797,00		40 797,00	13 347,71

Etat de réalisation des opérations

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN		Exercice 2024		
N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	435,41		435,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	435,41		435,41
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	435,41		435,41
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	435,41		435,41
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	435,41		435,41

Etat de réalisation des opérations

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Alimentation	102,71		102,71
611	Contrats de prestations de services	21 950,41		21 950,41
623	Publicité, publications, relations publiques	12 713,92		12 713,92
626	Frais postaux et frais de télécommunications	421,20		421,20
6288	Autres	3 340,42		3 340,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	38 528,66		38 528,66
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	6,96		6,96
6413	Personnel non titulaire	287,78		287,78
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	238,39		238,39
6470	Autres charges sociales	1,04		1,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	534,17		534,17
65133	Secours d'urgence	119,97		119,97
65888	Autres	356,50		356,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	476,47		476,47
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39 539,30		39 539,30
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 539,30		39 539,30

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7066	Redevances et droits des services à caractère social	19 873,00		19 873,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	19 873,00		19 873,00
7473	Départements	425,00		425,00
74748	Autres communes	18 000,00		18 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	18 425,00		18 425,00
75888	Autres	2 499,00		2 499,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 499,00		2 499,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	40 797,00		40 797,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	40 797,00		40 797,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		982,79				982,79		982,79
10222	F.C.T.V.A.						435,41		435,41
1022	Sous Total compte						435,41		435,41
102	Sous Total compte		982,79				1 418,20		1 418,20
102	Excédents de fonctionnement capitalisés		10 540,39				10 540,39		10 540,39
106	Sous Total compte		10 540,39				10 540,39		10 540,39
10	Sous Total compte		11 523,18		435,41		11 958,59		11 958,59
110	Report à nouveau (solde créditeur)				15 669,71		15 669,71		15 669,71
119	Report à nouveau (solde débiteur)	13 370,79			13 370,79	13 370,79			0,00
11	Sous Total compte	13 370,79			29 040,50	13 370,79	29 040,50		15 669,71
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		29 040,50	29 040,50		29 040,50			0,00
12	Sous Total compte		29 040,50	29 040,50		29 040,50			0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		38 531,20				38 531,20		38 531,20
19	Sous Total compte		38 531,20				38 531,20		38 531,20
	Total classe 1	13 370,79	79 094,88	29 040,50	29 040,50	42 411,29	108 570,79		66 159,50
2111	Terrains nus					416,28		416,28	
211	Sous Total compte	416,28				416,28		416,28	
212	Agencements et aménagements de terrains		91,47			91,47		91,47	
2181	Installations générales, agencements et	796,63				796,63		796,63	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport	32 191,00						32 191,00		32 191,00	
2188	Autres	4 687,47						4 687,47		4 687,47	
218	Sous Total compte 218	37 675,10						37 675,10		37 675,10	
21	Sous Total compte 21	38 182,85						38 182,85		38 182,85	
	Total classe 2	38 182,85						38 182,85		38 182,85	
4011	Fournisseurs		4 718,42						43 203,58		7 278,40
401	Sous Total compte 401		4 718,42						43 203,58		7 278,40
40	Sous Total compte 40		4 718,42						43 203,58		7 278,40
411	Redevables	135,00						135,00		135,00	
41	Sous Total compte 41	135,00						135,00		135,00	
421	Personnel -										
	Rémunérations dues										
42	Sous Total compte 42										
437	Autres organismes sociaux			288,82				288,82			0,00
43	Sous Total compte 43			288,82				288,82			0,00
44321	Dépenses			238,39				238,39			0,00
4432	Sous Total compte 4432			238,39				238,39			0,00
44331	Dépenses										
4433	Sous Total compte 4433										
44342	Recettes - Amiable										
				18 000,00				18 000,00		18 000,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4434	Sous Total compte 4434			18 000,00				18 000,00		18 000,00	
443	Sous Total compte 443			18 200,00	400,00		400,00	18 200,00		17 800,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			6,96	6,96		6,96	6,96			0,00
44	Sous Total compte 44			18 206,96	406,96		406,96	18 206,96		17 800,00	
4513	Compte de rattachement avec... (à subdiv	34 667,16		21 090,91	37 022,82		37 022,82	55 758,07		18 735,25	
451	Sous Total compte 451	34 667,16		21 090,91	37 022,82		37 022,82	55 758,07		18 735,25	
45	Sous Total compte 45	34 667,16		21 090,91	37 022,82		37 022,82	55 758,07		18 735,25	
46711	Autres comptes créditeurs		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
4671	Sous Total compte 4671		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
467	Sous Total compte 467		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
46	Sous Total compte 46		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
4711	Versements des régisseurs			18 603,50	18 603,50			18 603,50	18 603,50		0,00
4712	Virements réimputés			200,00	200,00			200,00	200,00		0,00
47138	Autres		2 499,00	4 628,91	2 287,41			4 628,91	4 786,41		157,50
4713	Sous Total compte 4713		2 499,00	4 628,91	2 287,41			4 628,91	4 786,41		157,50
471	Sous Total compte 471		2 499,00	23 432,41	21 090,91			23 432,41	23 589,91		157,50
47	Sous Total compte 47		2 499,00	23 432,41	21 090,91			23 432,41	23 589,91		157,50
51172	Total classe 4	34 802,16	7 617,42	99 702,64	97 653,03			134 504,80	105 270,45	36 870,25	7 635,90
	Chèques impayés	356,50			356,50			356,50	356,50		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5117	Sous Total compte 5117	356,50						356,50	356,50		0,00
511	Sous Total compte 511	356,50						356,50	356,50		0,00
51	Sous Total compte 51	356,50						356,50	356,50		0,00
	Total classe 5	356,50						356,50	356,50		0,00
60623	Alimentation					102,71		102,71		102,71	
6062	Sous Total compte 6062					102,71		102,71		102,71	
606	Sous Total compte 606					102,71		102,71		102,71	
60	Sous Total compte 60					102,71		102,71		102,71	
611	Contrats de prestations de services					21 950,41		21 950,41		21 950,41	
61	Sous Total compte 61					21 950,41		21 950,41		21 950,41	
623	Publicité, publications, relations publi					12 713,92		12 713,92		12 713,92	
626	Frais postaux et frais de télécommunicat					421,20		421,20		421,20	
6288	Autres					3 340,42		3 340,42		3 340,42	
628	Sous Total compte 628					3 340,42		3 340,42		3 340,42	
62	Sous Total compte 62					16 475,54		16 475,54		16 475,54	
633	Impôts, taxes et versements assimilés su					6,96		6,96		6,96	
63	Sous Total compte 63					6,96		6,96		6,96	
6413	Personnel non titulaire					287,78		287,78		287,78	
641	Sous Total compte 641					287,78		287,78		287,78	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoy					238,39		238,39		238,39	
645	Sous Total compte 645					238,39		238,39		238,39	
6470	Autres charges sociales					1,04		1,04		1,04	
647	Sous Total compte 647					1,04		1,04		1,04	
64	Sous Total compte 64					527,21		527,21		527,21	
65133	Secours d'urgence					119,97		119,97		119,97	
6513	Sous Total compte 6513					119,97		119,97		119,97	
651	Sous Total compte 651					119,97		119,97		119,97	
65888	Autres					356,50		356,50		356,50	
6588	Sous Total compte 6588					356,50		356,50		356,50	
658	Sous Total compte 658					356,50		356,50		356,50	
65	Sous Total compte 65					476,47		476,47		476,47	
Total classe 6						39 539,30		39 539,30		39 539,30	
7066	Redevances et droits des services à cara						19 873,00		19 873,00		19 873,00
706	Sous Total compte 706						19 873,00		19 873,00		19 873,00
70	Sous Total compte 70						19 873,00		19 873,00		19 873,00
7473	Départements						425,00		425,00		425,00
74748	Autres communes						18 000,00		18 000,00		18 000,00
7474	Sous Total compte 7474						18 000,00		18 000,00		18 000,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	Sous Total compte 747						18 425,00		18 425,00		18 425,00
74	Sous Total compte 74						18 425,00		18 425,00		18 425,00
75888	Autres						2 499,00		2 499,00		2 499,00
7588	Sous Total compte 7588						2 499,00		2 499,00		2 499,00
758	Sous Total compte 758						2 499,00		2 499,00		2 499,00
75	Sous Total compte 75						2 499,00		2 499,00		2 499,00
	Total classe 7	86 712,30	86 712,30	128 743,14	127 050,03	39 539,30	40 797,00	254 994,74	40 797,00	114 592,40	40 797,00
	Total général						41 232,41		254 994,74		114 592,40

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

FAGARD Juliette (1018750319-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale
Le comptable soussigné affirme vérifiable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS SAINT-JULIEN pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.
GOMEZ Jean-Claude (1013209441-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A BRIGNOLES, le 21/05/2025

le 30.06.25

A , le

le Naive, Président du CCAS

le 30.06.2025



E. Hugue.

[Handwritten signature]

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT		CREDIT		SOLDES	
N° Intitulé		Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL
861	Nature des valeurs inactives						
	Portefeuille						
	NEANT						
	Sous Total compte 861						
862							
	Correspondant						
	NEANT						
	Sous Total compte 862						
863							
	Prise en charge titre et valeur						
	NEANT						
	Sous Total compte 863						
	TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00





DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 juin à 14h15

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Président.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				BIZIOU	Mariama	X			
RUIZ	Arlette	X				HOURS	Brigitte		X		
GUEMENE	Françoise	X				LEURQUIN	Bruno		X		
SCHILLINGER	Martine		X			SALONE	Aurore			X	
BONESSO	Paul		X		A RUIZ	TENSA	Joëlle			X	
HOURS	Cyrille		X			CAVALLARO	Sylvie		X		
GRATTAPAGLIA	Mireille	X				IBANEZ	Marion		X		
BREMOND	Martine	X						06	07	02	

Membres en exercice : 15

Présents : 06

Absents : 09

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 01

Absents excusés sans procuration : 06

Autres absents : 02

Secrétaire de séance : Arlette RUIZ

Délibération du Conseil d'Administration n°2025-06-30-03

Objet : Approbation du Compte Administratif 2024 du budget du CCAS

Le Conseil d'Administration désigne Madame Arlette RUIZ, Vice-Présidente, président de séance, délibérant sur le compte administratif du budget du CCAS de la commune pour l'exercice 2024, dressé par Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

La Présidente de séance donne acte au Conseil d'Administration de la présentation faite du compte administratif, dont l'intégralité a été exposé aux Administrateurs préalablement, qui a été présenté en séance.

Les éléments financiers de cette reprise de résultat sont les suivants :

En section d'investissement :

L'exécution retenue pour la section d'investissement se porte à hauteur de :

- 0,00 € en dépenses
- 435,41 € en recettes
- soit un solde d'exécution brut excédentaire de + 435,41 € €.

En intégrant le solde d'exécution reporté n-1 (R001) qui se portait à + 11 871,53 €, cela porte le solde d'exécution de la section d'investissement à + 12 306,94 €.

- **Il n'y a pas de restes à réaliser (RAR),**

En section de fonctionnement :

L'exécution retenue de la section de fonctionnement pour 2024 se porte à hauteur de :

- 39 539,30 € en dépenses,
- 40 797,00 € en recettes,
- Soit un résultat brut de fonctionnement sur l'exercice 2024 excédentaire de :
+ 1 257,70.
- En intégrant l'excédent reporté de 2023 (R002), soit 15 669,71 €, cela nous donne un **résultat brut cumulé** de la section de fonctionnement pour 2024 excédentaire à hauteur de : + 16 927,41 €

La Présidente de séance constate les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire et Président du CCAS, quitte la séance pour le vote d'adoption du Compte administratif 2024 du budget du CCAS de la commune.

LE CONSEIL d'ADMINISTRATION : Ouï l'exposé de la présidente de séance et après en avoir délibéré :

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser suivants :

Section Investissement :

Dépenses : Néant

Recettes : Néant

- **ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2024 du budget du CCAS tels que ci-dessus et selon le document intégral joint en annexe à la présente.

- **ADRESSE** la présente délibération à Monsieur le Préfet du Var pour information et enregistrement.

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

**La Première Adjointe,
Vice-Présidente du CCAS**

Présidente de séance



A RUIZ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : ST JULIEN LE MONTAGNIER (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26830274200013

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRIGNOLES

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : C.C.A.S (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	39 539,30	41 232,41	27 541,24	A1 29 234,35
Investissement	0,00	435,41	11 871,53	A2 12 306,94
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	39 539,30	40 797,00	15 669,71	A3 16 927,41

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		
				Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	29 234,35
Investissement	A2 + B2	12 306,94
Fonctionnement	A3 + B3	16 927,41

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A. reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	39 539,30	G	40 797,00
	B	0,00	H	435,41

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	15 669,71
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)	
	D	0,00	J	11 871,53

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	39 539,30	= G + H + I + J	68 773,65
--	-----------------	-----------	-----------------	-----------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	Section de fonctionnement			
	F	0,00	L	0,00

TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
--	---------	------	---------	------

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	39 539,30	= G + I + K	56 466,71
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	0,00	= H + J + L	12 306,94

TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	39 539,30	= G + H + I + J + K + L	68 773,65
--------------	-------------------------	-----------	-------------------------	-----------

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		0,00	435,41	0,00	-435,41
018	RSA				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	435,41	0,00	-435,41
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	435,41	0,00	-435,41
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	435,41	0,00	-435,41
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		11 871,53			
Total des recettes d'investissement cumulées		11 871,53	12 306,94	0,00	-435,41

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 871,53	0,00	0,00	11 871,53	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	435,41	0,00	-435,41
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	435,41	0,00	-435,41
10222	FCTVA	0,00	435,41	0,00	-435,41
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	435,41	0,00	-435,41
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	435,41	0,00	-435,41
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.

- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
011	Charges à caractère général (3)	49 644,71	38 528,66	0,00	0,00	11 116,05	0,00	38 528,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	534,17	0,00	0,00	-534,17		534,17
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 000,00	476,47	0,00	0,00	3 523,53	0,00	476,47
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		53 644,71	39 539,30	0,00	0,00	14 105,41	0,00	39 539,30
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
Total des dépenses réelles		54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
---	-----------	-----------	------	------	------	-----------	------	-----------

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	19 873,00	0,00	0,00	127,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	18 475,00	18 425,00	0,00	0,00	50,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	2 499,00	0,00	0,00	-2 499,00
Total des recettes de gestion des services		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	15 669,71		
--	-----------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	54 144,71	56 466,71	0,00	0,00	-2 322,00
---	-----------	-----------	------	------	-----------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
011	Charges à caractère général (4)	49 644,71	38 528,66	0,00	0,00	11 116,05	0,00	38 528,66
60623	Alimentation	500,00	102,71	0,00	0,00	397,29	0,00	102,71
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	21 950,41	0,00	0,00	8 049,59	0,00	21 950,41
623	Pub., publications, relations publiques	12 200,00	12 713,92	0,00	0,00	-513,92	0,00	12 713,92
624	Transports biens, transports collectifs	434,71	0,00	0,00	0,00	434,71	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	390,00	421,20	0,00	0,00	-31,20	0,00	421,20
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	3 340,42	0,00	0,00	-2 340,42	0,00	3 340,42
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	534,17	0,00	0,00	-534,17		534,17
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6,96	0,00	0,00	-6,96		6,96
6413	Personnel non titulaire	0,00	287,78	0,00	0,00	-287,78		287,78
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	238,39	0,00	0,00	-238,39		238,39
6470	Autres charges sociales	0,00	1,04	0,00	0,00	-1,04		1,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 000,00	476,47	0,00	0,00	3 523,53	0,00	476,47
65133	Secours d'urgence	2 000,00	119,97	0,00	0,00	1 880,03	0,00	119,97
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	356,50	0,00	0,00	-356,50	0,00	356,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses de gestion des services		53 644,71	39 539,30	0,00	0,00	14 105,41	0,00	39 539,30
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
Total des dépenses réelles		54 144,71	39 539,30	0,00	0,00	14 605,41	0,00	39 539,30
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les dépenses 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL					
013	Atténuations de charges (4)	38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	19 873,00	0,00	0,00	127,00
7066	Redevances services à caractère social	20 000,00	19 873,00	0,00	0,00	127,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	18 475,00	18 425,00	0,00	0,00	50,00
7473	Participation départements	475,00	425,00	0,00	0,00	50,00
74748	Participation autres communes	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	2 499,00	0,00	0,00	-2 499,00
75888	Autres	0,00	2 499,00	0,00	0,00	-2 499,00
Total des recettes de gestion des services		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		38 475,00	40 797,00	0,00	0,00	-2 322,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour :

Contre : 0

Abstentions : 0

unanimité des suffrages exprimés, le Maire s'étant retiré.

Date de convocation :

27.06.2025 (fait suite à absence de quorum le 26.06.25)

Présenté par

A, le 30.06.25

La vice-présidente, Présidente de séance

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session

A, le 30.06.2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),



Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

F. Gueménis

A. Ruiz

P.O Paul BONFESCU

M. BREMOND

[Signature]

G. Frattapaglia

Bizouan

[Signature]



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 juin à 14h15

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Président.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				BIZIOU	Mariama	X			
RUIZ	Arlette	X				HOURS	Brigitte		X		
GUEMENE	Françoise	X				LEURQUIN	Bruno		X		
SCHILLINGER	Martine		X			SALONE	Aurore			X	
BONESSO	Paul		X		A RUIZ	TENSA	Joëlle			X	
HOURS	Cyrille		X			CAVALLARO	Sylvie		X		
GRATTAPAGLIA	Mireille	X				IBANEZ	Marion		X		
BREMOND	Martine	X						06	07	02	

Membres en exercice : 15

Présents : 06

Absents : 09

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 01

Absents excusés sans procuration : 06

Autres absents : 02

Secrétaire de séance : Arlette RUIZ

Délibération du Conseil d'Administration n°2025-06-30-04

Objet : Affectation du résultat 2024 du budget du CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS,

Vu le Compte de gestion 2024 du Receveur Municipal ;

Vu, le document budgétaire *Compte Administratif 2024*, préalablement transmis aux administrateurs et présenté en séance,

Constatant que le Compte administratif 2024 est en conformité avec le Compte de Gestion du Receveur Municipal, et est arrêté aux montants suivants :

En section d'investissement :

L'exécution retenue pour la section d'investissement se porte à hauteur de :

- 0,00 € en dépenses
- 435,41 € en recettes
- soit un solde d'exécution brut excédentaire de + 435,41 € €.

En intégrant le solde d'exécution reporté n-1 (R001) qui se portait à + 11 871,53 €, cela porte le solde d'exécution de la section d'investissement à + 12 306,94 €.

- Il n'y a pas de restes à réaliser (RAR),

En section de fonctionnement :

L'exécution retenue de la section de fonctionnement pour 2024 se porte à hauteur de :

- 39 539,30 € en dépenses,
- 40 797,00 € en recettes,
- Soit un résultat brut de fonctionnement sur l'exercice 2024 excédentaire de :
+ 1 257,70.
- En intégrant l'excédent reporté de 2023 (R002), soit 15 669,71 €, cela nous donne un **résultat brut cumulé** de la section de fonctionnement pour 2024 excédentaire à hauteur de : + 16 927,41 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Président du CCAS, et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- **Affectation au BP 2025 au R001** (Excédent d'investissement reporté) : + 12 306,94
- **Restes à Réaliser 2024** (En Investissement) : 0,00 €
- **Besoin de financement de la section d'Investissement** porté au **compte 1068** au BP 2025 : 0,00 (Solde section d'investissement excédentaire)
- **Excédent de fonctionnement reporté au BP 2025 (R002)** : + 16 927,41 €

- **ADRESSE** la présente délibération à Monsieur le Préfet du Var pour information et enregistrement.

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

Le Maire, Président du CCAS

E HUGOU





DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 juin à 14h15

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Président.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				BIZIOU	Mariama	X			
RUIZ	Arlette	X				HOURS	Brigitte		X		
GUEMENE	Françoise	X				LEURQUIN	Bruno		X		
SCHILLINGER	Martine		X			SALONE	Aurore			X	
BONESSO	Paul		X		A RUIZ	TENSA	Joëlle			X	
HOURS	Cyrille		X			CAVALLARO	Sylvie		X		
GRATTAPAGLIA	Mireille	X				IBANEZ	Marion		X		
BREMOND	Martine	X						06	07	02	

Membres en exercice : 15

Présents : 06

Absents : 09

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 01

Absents excusés sans procuration : 06

Autres absents : 02

Secrétaire de séance : Arlette RUIZ

Délibération du Conseil d'Administration n°2025-06-30-05

Objet : Convention entre le CCAS et la Préfecture pour la télétransmission des actes

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le projet de convention ci-joint entre le CCAS et la Préfecture portant sur la mise en place de la télétransmission des actes du CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Président du CCAS, et après en avoir délibéré :

- VALIDE le projet de convention présenté

- AUTORISE M. le Maire à signer la convention annexée et autorise M. le Maire à prendre tout acte nécessaire à sa mise en œuvre.

- **ADRESSE** la présente délibération à Monsieur le Préfet du Var pour information et enregistrement.

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

**Le Maire, Président du
CCAS**

E HUGOU



 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PREFET DU VAR	Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	Date de signature de la convention :
	Convention entre la préfecture du Var et la ou le (type de collectivité) (nom de la collectivité)	

Convention

entre

la Préfecture du Var

et

la ou le (type de collectivité)

(nom de la collectivité)

pour la télétransmission des actes soumis
au contrôle de légalité

SOMMAIRE

Préambule

I – Parties prenantes à la convention

II – Partenaires du Ministère de l'Intérieur

A – L'opérateur de télétransmission et son dispositif

B – Identification de la collectivité

III – Engagements sur la mise en œuvre de la transmission électronique

A – Clause nationales

1 – Organisation des échanges

2 – Signature

3 – Confidentialité

4 – Interruptions programmées du service

5 – Suspension et interruption de la transmission électronique

6 – Preuve des échanges

B – Clauses locales

1 – Classification des actes par matières

2 – Support mutuel

3 – Périmètre des actes transmis par voie électronique

C – Clauses relatives à la transmission électronique des documents budgétaires
sur l'application Actes budgétaires

1 – Transmission des documents budgétaires de l'exercice en cours

2 – Documents budgétaires concernés par la transmission électronique

IV – Validité et modification de la convention

A – Durée de validité de la convention

B – Modification de la convention-type

C – Résiliation de la convention

PREAMBULE

Vu la Constitution du 4 octobre 1958 et notamment son article 72 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 relatif à la généralisation du compte financier unique ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 portant approbation d'un cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et fixant une procédure d'homologation de ces dispositifs ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2017 portant approbation du nouveau cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et modifiant la procédure d'homologation ;

Conviennt de ce qui suit :

Article 1. La présente convention a pour objet de fixer les modalités des échanges électroniques intervenant dans le cadre de l'obligation de transmission prévue aux articles L. 2131-1 à 6 du code général des collectivités territoriales et de la dématérialisation des documents budgétaires prévue à l'article 205 IV. al. 2 de la loi de finances pour 2024.

A cette fin, elle établit les engagements des parties visant à assurer l'intégrité des informations échangées ainsi que les modalités de ces échanges pour qu'ils soient substitués de plein droit aux modes d'échanges de droit commun.

I - PARTIES PRENANTES A LA CONVENTION

Cette convention est passée entre :

1) La préfecture du Var représentée par Monsieur le Préfet du Var ci-après désigné "le représentant de l'Etat"

et

2) La ou le (type de collectivité) (nom de la collectivité) émettrice, représentée par son (maire ou président), M. ou Mme Prénom NOM, habilité(e) à signer la présente convention par délibération n° numéro du (date de la délibération), ci-après désignée "la collectivité"

Pour les échanges effectués en application de la présente convention, la collectivité est identifiée par les éléments suivants :

Numéro SIREN : 9 chiffres

Nom de la collectivité :

Nature : voir fiche jointe "Nature des émetteurs"

Code nature de l'émetteur : voir fiche jointe "Nature des émetteurs"

Arrondissement de la collectivité : ☐ 1 – Draguignan ☐ 2 – Toulon ☐ 3 – Brignoles

II - PARTENAIRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

A – L'opérateur de transmission et son dispositif

Article 2. Pour recourir à la transmission électronique, la collectivité s'engage à utiliser le dispositif suivant : nom du dispositif de transmission.

Celui-ci a fait l'objet d'une homologation par le Ministère de l'Intérieur le jour/mois/année.

La société chargée de l'exploitation du dispositif homologué, nom de l'opérateur de télétransmission désignée ci-après "opérateur de transmission" est chargée de la transmission électronique des actes de la collectivité, en vertu d'un marché signé le jour/mois/année.

Si, après son raccordement au système d'information @CTES, la collectivité décide de changer de dispositif de transmission homologué ou de recourir à un nouvel opérateur de transmission agréé autre que celui choisi initialement et mentionné dans cette convention, elle en informe la préfecture afin de modifier en conséquence par avenant la convention dans les plus brefs délais.

B – Identification de la collectivité

Article 3. Afin de pouvoir être dûment identifiée ou, à défaut, pour pouvoir identifier les personnes chargées de la transmission, la collectivité s'engage à faire l'acquisition et à utiliser des certificats d'authentification conformément aux dispositions du cahier des charges de la transmission prévu à l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 octobre 2005 susvisé.

III – Engagements sur la mise en œuvre de la transmission électronique

A – Clauses nationales

1 – Organisation des échanges

Article 4. La collectivité s'engage à transmettre au représentant de l'État les actes mentionnés à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales et les actes demandés par ce dernier en vertu des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 2131-3 du même code, ainsi que les actes mentionnés à l'article 205 IV. al. 2 de la loi de finances pour 2024.

Un accusé de réception électronique est délivré automatiquement pour chaque acte. Il atteste de la réception de ces derniers par le représentant de l'État.

Article 5. La collectivité s'engage à transmettre, dans la mesure de ses facultés, les actes sous forme électronique. Dans le cas d'une impossibilité technique, elle peut les transmettre sur support papier ou par tout autre moyen préalablement accepté par le représentant de l'Etat.

La double transmission d'un acte, sous forme papier et sous forme électronique, est interdite.

2 – Signature

Article 6. La collectivité s'engage à ne faire parvenir par voie électronique que des actes existant juridiquement dont elle est en mesure de produire un exemplaire original signé, de façon manuscrite ou électronique.

Elle mentionne sur les actes transmis par voie électronique le prénom, le nom et la qualité du signataire.

Article 7. La collectivité s'engage à ne pas scanner des actes à seule fin d'y faire figurer la reproduction de la signature manuscrite du signataire, la valeur d'une signature manuscrite numérisée étant quasi nulle.

Article 8. Lorsque cela est possible, la collectivité transmet des actes signés électroniquement dans les conditions prévues à l'article L 212-3 du code des relations entre le public et l'administration.

3 – Confidentialité

Article 9. La collectivité ne peut diffuser les informations fournies par les équipes techniques du ministère de l'Intérieur permettant la connexion du dispositif à ses serveurs pour le dépôt des actes autres que celles rendues publiques par les services de l'État.

Ces informations doivent être conservées et stockées de façon à ce qu'elles soient protégées d'actions malveillantes.

Article 10. La collectivité s'assure que les intermédiaires techniques impliqués dans ses échanges avec les services préfectoraux respectent également les règles de confidentialité et qu'ils ne soustraient pas indûment certaines de leurs obligations à un autre opérateur.

4 – Interruptions programmées du service

Article 11. L'accès électronique à l'infrastructure technique du ministère de l'Intérieur pourra être interrompu une demi-journée par mois en heures ouvrables. Les équipes techniques du ministère de l'Intérieur avertiront les "services supports" des opérateurs de transmission des collectivités trois jours ouvrés à l'avance.

En cas d'interruption de l'accès à l'infrastructure technique pour cause de maintenance, il appartient à la collectivité d'attendre le rétablissement du service pour transmettre ses actes par voie électronique.

5 – Suspension et interruption de la transmission électronique pour les collectivités non soumises à l'obligation de transmission par voie électronique en application de la loi NOTRe

Article 12. Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les parties peuvent suspendre l'application de la présente convention à tout moment, à l'exception des actes mentionnés à l'article 205 IV, al. 2 de la loi de finances pour 2024 (documents budgétaires) dont la télétransmission est rendue obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le cas échéant, la décision est notifiée par écrit à l'autre partie. Cette notification doit intervenir au moins un mois avant la prise d'effet de la décision.

À compter de cette date, les actes concernés et autres informations y afférents sont échangés dans les conditions de droit commun.

Article 13. La collectivité peut demander au représentant de l'État l'autorisation de mettre fin à la suspension. La demande doit être formulée par écrit et préciser la date à laquelle la collectivité souhaite utiliser à nouveau la transmission électronique. Le représentant de l'État s'engage à accuser réception de cette demande et à indiquer à la collectivité la date à compter de laquelle les envois dématérialisés sont à nouveau acceptés.

6 – Preuve des échanges

Article 14. Les parties à la présente convention s'engagent à reconnaître la validité juridique des échanges électroniques intervenant dans le cadre du contrôle de légalité.

Les accusés de réception délivrés par les infrastructures techniques du ministère de l'Intérieur et de l'opérateur de transmission attestent de la réception des échanges intervenus dans les procédures du contrôle de légalité et du contrôle administratif.

B – Clauses locales

1 – Classification des actes par matières

Article 15. La collectivité s'engage à respecter la nomenclature des actes en vigueur dans le département, prévoyant la classification des actes par matières, utilisée dans le contrôle de légalité dématérialisé et à ne pas volontairement transmettre un acte dans une classification inadaptée. La classification des actes en vigueur dans le département et annexée à la présente convention comprend deux niveaux.

2 – Support mutuel

Article 16. Dans l'exécution de la présente convention, les parties ont une obligation d'information mutuelle.

Les coordonnées à utiliser dans le cadre de ce support mutuel de communication sont les suivantes :

• Pour la Préfecture du Var

Adresse postale : Préfecture du Var – BCLI– CS 31209 – 83070 Toulon Cedex
Nom du service : Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Intercommunalité
N° de téléphone : 04 94 18 83 02
Adresse de messagerie : pref-dematerialisation-actes@var.gouv.fr
Contacts : M. Lionel GARENTE

• Pour la ou le (type de collectivité) (nom collectivité)

Nom du service : à compléter
Contacts : à compléter
N° de téléphone : à compléter
Adresse de messagerie : à compléter
Nom du service : à compléter
Contacts : à compléter
N° de téléphone : à compléter
Adresse de messagerie : à compléter
Adresse postale : à compléter

C – Clauses relatives à la transmission électronique des documents budgétaires sur l'application Actes budgétaires

1 – Transmission des documents budgétaires de l'exercice en cours

Article 17. La transmission des documents budgétaires doit porter sur l'exercice budgétaire complet.

En cas de mise en œuvre au cours de l'exercice, la collectivité régularise les décisions de l'exercice prises antérieurement. Si la date de début effective de transmission intervient en fin d'exercice budgétaire, la régularisation n'est pas obligatoire.

Article 18. Le flux qui assure la transmission de l'acte budgétaire comporte, dans la même enveloppe, le document budgétaire ainsi que la délibération qui l'approuve.

Article 19. Le document budgétaire est transmis sous la forme d'un seul et même fichier dématérialisé au format XML conformément aux prescriptions contenues dans le cahier des charges mentionné à l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 octobre 2005 susvisé.

La dématérialisation des budgets porte à la fois sur le budget principal et sur les budgets annexes.

À partir de la transmission électronique du budget primitif, tous les autres documents budgétaires de l'exercice doivent être transmis par voie électronique.

Article 20. Le flux XML contenant le document budgétaire doit avoir été scellé par l'application TotEM ou par tout autre progiciel financier permettant de sceller le document budgétaire transmis.

Article 21. La transmission des documents budgétaires doit respecter la classification et la codification des pièces jointes suivantes :

- Nature de l'acte : 5 – Documents budgétaires et financiers
- Classification matières : 7.1 – Décisions budgétaires
- Type de pièce jointe du flux XML : 99 – Document budgétaire
- Type de pièce jointe de la délibération au format PDF : 70 – Délibération

2 – Documents budgétaires concernés par la transmission électronique

Article 22. La transmission électronique des documents budgétaires concerne l'intégralité des documents budgétaires de l'ordonnateur.

IV – Validité et modification de la convention

A – Durée de validité de la convention

Article 23. La présente convention prend effet le jour de sa signature et a une durée de validité d'un an. Elle est reconduite d'année en année, par tacite reconduction.

B – Modification de la convention

Article 24. Entre deux échéances de reconduction de la convention, certaines de ses clauses peuvent être modifiées par avenants.

Article 25. Dans l'hypothèse où les modifications apportées au cahier des charges de la transmission des actes auraient une incidence sur le contenu de la convention, celle-ci doit être révisée sur la base d'une concertation entre le représentant de l'État et la collectivité avant même l'échéance de la convention.

Fait à Toulon,

Fait à **nom de la commune siège**
de la collectivité

Le

Le préfet

Le chef de l'exécutif de la **collectivité**
prénom - nom

CCAS SAINT-JULIEN
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Claude GOMEZ

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 19/05/2025

Population 2433
Nomenclature M57 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	28
2 Situation des valeurs inactives	34
4EME PARTIE : Page des signatures	35

BILAN SYNTHETIQUE
(En Milliers d'Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

ACTIF NET (1)		Total	FONDS PROPRES ET PASSIF		Total
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles (nettes)			Apports et subventions d'investissement		1,42
Subventions d'investissement versées			Neutralisations et régularisations		38,53
Autres immobilisations incorporelles			Réserves		10,54
Immobilisations corporelles (nettes)			Report à nouveau		15,67
Terrains			Résultat de l'exercice		1,26
Constructions			Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant		
Réseaux et installations de voirie			TOTAL FONDS PROPRES (I)		67,42
Réseaux divers			PASSIF		
Installations techniques, agencements et matériel			TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		
Immobilisations mises en concessions ou affermées			DETTES FINANCIÈRES		
Autres		37,68	Emprunts obligataires		
Immobilisations corporelles en cours			Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit		
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés			Dettes financières et autres emprunts		
Immobilisations financières (nettes)			TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		38,18	DETTES NON FINANCIÈRES		
ACTIF CIRCULANT			Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7,28
Stocks			Autres dettes non financières		0,20
Créances		36,87	Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		7,48
Trésorerie			TOTAL TRÉSORERIE (4)		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		36,87	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		7,48
Comptes de régularisation (III)			Comptes de régularisation (III)		0,16
Écarts de conversion actif (IV)			Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		75,05	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		75,05

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024		Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		507,75		507,75	507,75
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		37 675,10		37 675,10	37 675,10
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		38 182,85		38 182,85	38 182,85

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024		Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		18 000,00		18 000,00	
Créances sur les redevables et comptes rattachés		135,00		135,00	135,00
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		18 735,25		18 735,25	34 667,16
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		36 870,25		36 870,25	34 802,16
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					356,50
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					356,50
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		75 053,10		75 053,10	73 341,51

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF		NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES				
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ				
Dotations			982,79	982,79
Fonds Globalisés			435,41	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Rattachées à un actif amortissable				
Rattachées à un actif non amortissable				
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS				
RÉSERVES				
REPORT A NOUVEAU			38 531,20	38 531,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			10 540,39	10 540,39
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			15 669,71	-13 370,79
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			1 257,70	29 040,50
TOTAL FONDS PROPRES (I)			67 417,20	65 724,09

BILAN (en Euros)

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 278,40	4 718,42
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		200,00	400,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		7 478,40	5 118,42
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		7 478,40	5 118,42
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		157,50	2 499,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		75 053,10	73 341,51

COMPTÉ DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)			
Dotations de l'état			
Participations			
Compensations, autres attributions et autres participations		18,43	
Dons et legs			
Impôts et taxes			
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE			
Ventes de biens ou prestations de services			
Produits des cessions d'actifs		19,87	
Autres produits de gestion			
Production stockée et immobilisée		2,50	
AUTRES PRODUITS			
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Reprises du financement rattaché à un actif			
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions			
Neutralisation des moins-values de cession			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		40,80	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats et charges externes		38,53	
Charges de personnel		0,53	
Indemnités des élus (et membres du CESR)			
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,36	
Impôts et taxes		0,01	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			
Neutralisation des dépréciations et provisions			
Neutralisation des plus-values de cession			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		39,42	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,12	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,12	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1,26	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1,26	

COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		18 425,00		
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		19 873,00		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		2 499,00		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		40 797,00		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		38 528,66		
Charges de personnel		527,21		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		287,78		
Dont charges sociales		239,43		
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		356,50		
Impôts et taxes		6,96		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		39 419,33		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		119,97		
Dont ménages		119,97		
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		119,97		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 257,70		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 257,70		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 871,53	54 144,71	66 016,24
Titres de recette émis (b)	435,41	40 797,00	41 232,41
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	435,41	40 797,00	41 232,41
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 871,53	54 144,71	66 016,24
Mandats émis (f)		39 539,30	39 539,30
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		39 539,30	39 539,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	435,41	1 257,70	1 693,11
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	11 871,53		435,41		12 306,94
Fonctionnement	15 669,71		1 257,70		16 927,41
TOTAL I	27 541,24		1 693,11		29 234,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	27 541,24		1 693,11		29 234,35

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 871,53		11 871,53
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	11 871,53		11 871,53
	TOTAL	11 871,53		11 871,53
	TOTAL GENERAL	11 871,53		11 871,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	11 871,53				11 871,53
SOUS-TOTAL	11 871,53				11 871,53
TOTAL	11 871,53				11 871,53
TOTAL GENERAL	11 871,53				11 871,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	Sous-total			
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPÉRATIONS			
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 871,53		11 871,53
TOTAL GENERAL		11 871,53		11 871,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

Exercice 2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10		435,41		435,41	-435,41
SOUS-TOTAL		435,41		435,41	-435,41
TOTAL		435,41		435,41	-435,41
001	11 871,53				11 871,53
TOTAL GENERAL	11 871,53	435,41		435,41	11 436,12

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	49 644,71		49 644,71
012	Charges de personnel et frais assimilés			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000,00		4 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00		500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	54 144,71		54 144,71
TOTAL GENERAL		54 144,71		54 144,71

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	49 644,71	38 528,66		38 528,66	11 116,05
012		534,17		534,17	-534,17
65	4 000,00	476,47		476,47	3 523,53
67	500,00				500,00
TOTAL	54 144,71	39 539,30		39 539,30	14 605,41
TOTAL GENERAL	54 144,71	39 539,30		39 539,30	14 605,41

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	20 000,00		20 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	18 475,00		18 475,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	38 475,00		38 475,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	15 669,71		15 669,71
TOTAL GENERAL		54 144,71		54 144,71

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	20 000,00	19 873,00		19 873,00	127,00
74	18 475,00	18 425,00		18 425,00	50,00
75		2 499,00		2 499,00	-2 499,00
TOTAL	38 475,00	40 797,00		40 797,00	-2 322,00
002	15 669,71				15 669,71
TOTAL GENERAL	54 144,71	40 797,00		40 797,00	13 347,71

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
		1	2	3 = 1 - 2

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	435,41		435,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	435,41		435,41
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	435,41		435,41
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	435,41		435,41
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	435,41		435,41

Etat de réalisation des opérations

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Alimentation	102,71		102,71
611	Contrats de prestations de services	21 950,41		21 950,41
623	Publicité, publications, relations publiques	12 713,92		12 713,92
626	Frais postaux et frais de télécommunications	421,20		421,20
6288	Autres	3 340,42		3 340,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	38 528,66		38 528,66
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	6,96		6,96
6413	Personnel non titulaire	287,78		287,78
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	238,39		238,39
6470	Autres charges sociales	1,04		1,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	534,17		534,17
65133	Secours d'urgence	119,97		119,97
65888	Autres	356,50		356,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	476,47		476,47
TOTAL	DEFENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39 539,30		39 539,30
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 539,30		39 539,30

Etat de réalisation des opérations
SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7066	Redevances et droits des services à caractère social	19 873,00		19 873,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	19 873,00		19 873,00
7473	Départements	425,00		425,00
74748	Autres communes	18 000,00		18 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	18 425,00		18 425,00
75888	Autres	2 499,00		2 499,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 499,00		2 499,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	40 797,00		40 797,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	40 797,00		40 797,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		982,79						982,79		982,79
10222	F.C.T.V.A.								435,41		435,41
1022	Sous Total compte								435,41		435,41
102	Sous Total compte		982,79						1 418,20		1 418,20
102	102								10 540,39		10 540,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		10 540,39								
106	Sous Total compte		10 540,39						10 540,39		10 540,39
10	Sous Total compte		11 523,18						11 958,59		11 958,59
110	Report à nouveau (solde créditeur)				15 669,71				15 669,71		15 669,71
119	Report à nouveau (solde débiteur)	13 370,79			13 370,79			13 370,79			0,00
11	Sous Total compte	13 370,79			29 040,50			13 370,79	29 040,50		15 669,71
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou déficitaire)		29 040,50	29 040,50				29 040,50			0,00
12	Sous Total compte		29 040,50	29 040,50				29 040,50			0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		38 531,20						38 531,20		38 531,20
19	Sous Total compte		38 531,20						38 531,20		38 531,20
19	19										
	Total classe 1	13 370,79	79 094,88	29 040,50	29 040,50		435,41	42 411,29	108 570,79		66 159,50
2111	Terrains nus	416,28						416,28		416,28	
211	Sous Total compte	416,28						416,28		416,28	
212	Agencements et aménagements de terrains	91,47						91,47		91,47	
2181	Installations générales, agencements et	796,63						796,63		796,63	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport	32 191,00						32 191,00		32 191,00	
2188	Autres	4 687,47						4 687,47		4 687,47	
218	Sous Total compte 218	37 675,10						37 675,10		37 675,10	
21	Sous Total compte 21	38 182,85						38 182,85		38 182,85	
	Total classe 2	38 182,85						38 182,85		38 182,85	
4011	Fournisseurs		4 718,42	35 925,18	38 485,16			35 925,18	43 203,58		7 278,40
401	Sous Total compte 401		4 718,42	35 925,18	38 485,16			35 925,18	43 203,58		7 278,40
40	Sous Total compte 40		4 718,42	35 925,18	38 485,16			35 925,18	43 203,58		7 278,40
411	Redevables	135,00						135,00		135,00	
41	Sous Total compte 41	135,00						135,00		135,00	
421	Personnel -			288,82	288,82			288,82	288,82		0,00
	Rémunérations dues										
42	Sous Total compte 42			288,82	288,82			288,82	288,82		0,00
437	Autres organismes sociaux			238,39	238,39			238,39	238,39		0,00
43	Sous Total compte 43			238,39	238,39			238,39	238,39		0,00
44321	Dépenses				200,00				200,00		200,00
4432	Sous Total compte 4432				200,00				200,00		200,00
44331	Dépenses				200,00				200,00		0,00
4433	Sous Total compte 4433			200,00	200,00			200,00	200,00		0,00
44342	Recettes - Amiable			18 000,00				18 000,00		18 000,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4434	Sous Total compte 4434			18 000,00				18 000,00		18 000,00	
443	Sous Total compte 443			18 200,00	400,00		400,00	18 200,00	400,00	17 800,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			6,96	6,96		6,96	6,96	6,96		0,00
44	Sous Total compte 44			18 206,96	406,96		406,96	18 206,96	406,96	17 800,00	
4513	Compte de rattachement avec... (à subdiv	34 667,16		21 090,91	37 022,82		37 022,82	55 758,07	37 022,82	18 735,25	
451	Sous Total compte 451	34 667,16		21 090,91	37 022,82		37 022,82	55 758,07	37 022,82	18 735,25	
45	Sous Total compte 45	34 667,16		21 090,91	37 022,82		37 022,82	55 758,07	37 022,82	18 735,25	
46711	Autres comptes créditeurs		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
4671	Sous Total compte 4671		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
467	Sous Total compte 467		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
46	Sous Total compte 46		400,00	519,97	119,97		119,97	519,97	519,97		0,00
4711	Versements des régisseurs			18 603,50	18 603,50		18 603,50	18 603,50	18 603,50		0,00
4712	Virements réimputés			200,00	200,00		200,00	200,00	200,00		0,00
47138	Autres		2 499,00	4 628,91	2 287,41		2 287,41	4 628,91	4 786,41		157,50
4713	Sous Total compte 4713		2 499,00	4 628,91	2 287,41		2 287,41	4 628,91	4 786,41		157,50
471	Sous Total compte 471		2 499,00	23 432,41	21 090,91		21 090,91	23 432,41	23 589,91		157,50
47	Sous Total compte 47		2 499,00	23 432,41	21 090,91		21 090,91	23 432,41	23 589,91		157,50
51172	Total classe 4	34 802,16	7 617,42	99 702,64	97 653,03		356,50	134 504,80	105 270,45	36 870,25	7 635,90
	Chèques impayés	356,50						356,50			0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5117	Sous Total compte 5117	356,50						356,50	356,50		0,00
511	Sous Total compte 511	356,50						356,50	356,50		0,00
51	Sous Total compte 51	356,50						356,50	356,50		0,00
60623	Total classe 5 Alimentation	356,50						356,50	356,50		0,00
6062	Sous Total compte 6062					102,71		102,71		102,71	
606	Sous Total compte 606					102,71		102,71		102,71	
60	Sous Total compte 60					102,71		102,71		102,71	
611	Contrats de prestations de services					21 950,41		21 950,41		21 950,41	
61	Sous Total compte 61					21 950,41		21 950,41		21 950,41	
623	Publicité, publications, relations publi					12 713,92		12 713,92		12 713,92	
626	Frais postaux et frais de télécommunicat					421,20		421,20		421,20	
6288	Autres					3 340,42		3 340,42		3 340,42	
628	Sous Total compte 628					3 340,42		3 340,42		3 340,42	
62	Sous Total compte 62					16 475,54		16 475,54		16 475,54	
633	Impôts, taxes et versements assimilés su					6,96		6,96		6,96	
63	Sous Total compte 63					6,96		6,96		6,96	
6413	Personnel non titulaire					287,78		287,78		287,78	
641	Sous Total compte 641					287,78		287,78		287,78	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoy					238,39		238,39		238,39	
645	Sous Total compte 645					238,39		238,39		238,39	
6470	Autres charges sociales					1,04		1,04		1,04	
647	Sous Total compte 647					1,04		1,04		1,04	
64	Sous Total compte 64					527,21		527,21		527,21	
65133	Secours d'urgence					119,97		119,97		119,97	
6513	Sous Total compte 6513					119,97		119,97		119,97	
651	Sous Total compte 651					119,97		119,97		119,97	
65888	Autres					356,50		356,50		356,50	
6588	Sous Total compte 6588					356,50		356,50		356,50	
658	Sous Total compte 658					356,50		356,50		356,50	
65	Sous Total compte 65					476,47		476,47		476,47	
7066	Total classe 6					39 539,30		39 539,30		39 539,30	
7066	Redevances et droits des services à cara						19 873,00		19 873,00		19 873,00
706	Sous Total compte 706						19 873,00		19 873,00		19 873,00
70	Sous Total compte 70						19 873,00		19 873,00		19 873,00
7473	Départements						425,00		425,00		425,00
74748	Autres communes						18 000,00		18 000,00		18 000,00
7474	Sous Total compte 7474						18 000,00		18 000,00		18 000,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	Sous Total compte 747						18 425,00		18 425,00		18 425,00
74	Sous Total compte 74						18 425,00		18 425,00		18 425,00
75888	Autres						2 499,00		2 499,00		2 499,00
7588	Sous Total compte 7588						2 499,00		2 499,00		2 499,00
758	Sous Total compte 758						2 499,00		2 499,00		2 499,00
75	Sous Total compte 75						2 499,00		2 499,00		2 499,00
	Total classe 7	86 712,30	86 712,30	128 743,14	127 050,03	39 539,30	40 797,00	254 994,74	40 797,00	114 592,40	40 797,00
	Total général						41 232,41		254 994,74		114 592,40

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

FAGARD Juliette (1018750319-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Le comptable sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS SAINT-JULIEN pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GOMEZ Jean-Claude (1013209441-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

le 30.06.25

A , le

Le Maire, Président du CCAS

le 30.06.2025



E. Hugon.

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13902 - CCAS SAINT-JULIEN

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861	Nature des valeurs inactives								
	Portefeuille								
	NEANT								
	Sous Total compte 861								
862	Correspondant								
	NEANT								
	Sous Total compte 862								
863	Prise en charge titre et valeur								
	NEANT								
	Sous Total compte 863								
	TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

